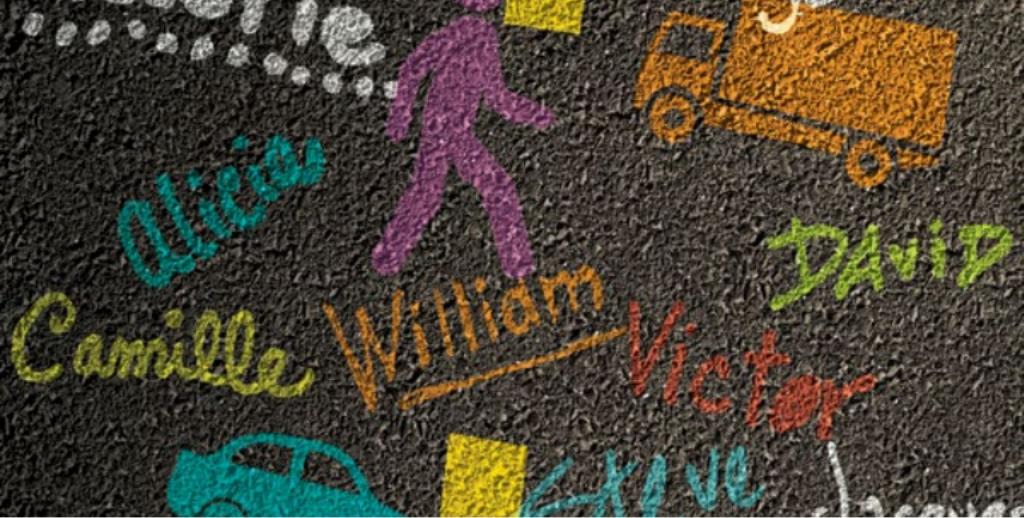




**La route
appartient
à tout le monde.**

À nous de la partager





La route est un espace public qui se partage.

POUR ASSURER MA SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES, JE DOIS :

- être courtois;
- garder une distance sécuritaire;
- respecter la signalisation et les feux de circulation;
- être vigilant aux intersections;
- respecter la priorité de passage et céder le passage aux autres usagers;
- signaler mes intentions;
- être visible pour les autres;
- adopter une conduite prévisible;
- éviter les distractions;
- établir un contact visuel avec les autres usagers;
- tenir compte des réalités et des contraintes des autres usagers.

Pour en savoir plus :

[saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/
comportements/partage-route](http://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/comportements/partage-route)

C-6217(16-05)

Société de l'assurance
automobile

Québec

